PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

4 jours

ENVIRONNEMENT JURIDIQUE DE LA FORMATION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme de cette formation est ajusté en temps réel pour prendre en compte l'évolution de la législation en matière de formation professionnelle continue

PREMIÈRE PARTIE

DROIT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (2 JOURS - PLAN)

› Identifier la place et le rôle de la formation au sein de l'entreprise
› Comprendre le système de financement de la formation professionnelle
› Distinguer les modalités d'accès à la formation : le cadre réglementaire
› Identifier les mesures de développement des compétences

DEUXIÈME PARTIE

CONSTRUIRE ET PRÉSENTER LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES (2 JOURS - PLFO)

› Élaborer la politique formation en lien avec la stratégie de l'entreprise
› Recueillir et arbitrer les besoins de formation
› Construire le plan de développement des compétences : une articulation entre cadre juridique, politique formation et dispositifs existants.
› Présenter et mettre en forme le plan de développement des compétences

OBJECTIFS

- Identifier la réglementation de la formation et l'élaboration du plan de développement des compétences.
- Définir et mesurer l'impact du système de financement de la formation.
- Distinguer les différents dispositifs d'accès à la formation et gérer le plan, le CPF et la professionnalisation.
- Intégrer les différentes étapes d'élaboration du plan et identifier les conditions de réussite.
- Clarifier les besoins en formation et concevoir un plan adapté à ces besoins et à ceux de l'entreprise.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation constituée de 2 modules complémentaires pour connaître et articuler au mieux les différents dispositifs de formation et élaborer son plan de développement des compétences
- Une approche opérationnelle illustrée de nombreux outils, de méthodologies et de retours d'expériences
- La possibilité de travailler directement sur les documents apportés par les participants

PROFIL DES PARTICIPANTS

Responsables et collaborateurs des services formation, chargés de mission formation, responsables et assistants RH

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

2 770 € HT ~~3 270€ HT~~ - Réf : FOR-MOPLAN

Validité : 30 juin 2025

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse

PREMIÈRE PARTIE
les 4 et 5 novembre 2024
les 9 et 10 décembre 2024
les 30 et 31 janvier 2025
les 13 et 14 mars 2025
les 26 et 27 mai 2025
les 15 et 16 septembre 2025
les 3 et 4 novembre 2025
les 1 et 2 décembre 2025

DEUXIÈME PARTIE
les 19 et 20 septembre 2024
les 7 et 8 novembre 2024
les 12 et 13 décembre 2024
les 6 et 7 février 2025
les 27 et 28 mars 2025
les 5 et 6 juin 2025
les 2 et 3 octobre 2025
les 20 et 21 novembre 2025
les 11 et 12 décembre 2025

DROIT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

2 jours

INTÉGRER L'ENVIRONNEMENT JURIDIQUE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (FPC)

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme de cette formation est ajusté en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés

IDENTIFIER LA PLACE ET LE RÔLE DE LA FORMATION AU SEIN DE L'ENTREPRISE

› Faire le lien entre formation et GEPP
› Définir les responsabilités sociales de l'employeur
› Mettre en place une stratégie de communication au sein de l'entreprise
Brainstorming sur les meilleures pratiques de communication en interne
› Comprendre l'historique de la Formation Professionnelle Continue et ses impacts
› Connaître les enjeux de l'entreprise et des salariés suite la dernière réforme

COMPRENDRE LE SYSTÈME DE FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

› Intégrer les règles de financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage
– différencier les taux de contribution en fonction de la taille de l'entreprise
– définir les obligations conventionnelles et versements volontaires
› Déterminer le rôle et les missions des acteurs de la FP : URSSAF, France compétences, opérateurs de compétences, caisse des dépôts et consignations, branches professionnelles
› Réguler le marché de la formation : le système d'assurance de la qualité (Qualiopi)
Quiz sur les connaissances acquises

DISTINGUER LES MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION : LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

› Le plan de développement des compétences
– le maintien des obligations de l'employeur
– la définition de l'action de formation et ses impacts sur la gestion de la formation
– la Formation Ouverte À Distance (FOAD)
– la Formation En Situation de Travail (AFEST) : les conditions d'application
Cas pratique sur le cadre réglementaire
› Le Compte Personnel d'Activité (CPA) : regroupement du CPF, C2P et CEC, quelles utilisations ?
› Le Compte Personnel de Formation
– modalités d'acquisition - système d'orientation en ligne
– système de certification professionnelle : rôle des branches professionnelles
– actions éligibles au CPF (Certificat CléA, certifications RNCP, RSCH)
– conditions de mise en œuvre - modalités de financement, reste à charge
– rôle de l'employeur en matière d'abondement, de co-investissement
› Le CPF de Transition Professionnelle : les différentes étapes de validation
Quiz show (pédagogie inversée)
› Le développement de l'alternance : contrats de professionnalisation et apprentissage
– simplification des règles administratives
– conditions de création d'un CFA d'entreprise - renforcement de la fonction tutorale - CFA "hors ls murs"
– modalités de financement et système de péréquation
Cas pratique : les avantages comparés des contrats de professionnalisation et d'apprentissage
› Le bilan de compétences, la VAE : les nouveautés
Test de connaissances sur les dispositifs de formation

IDENTIFIER LES MESURES DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

› Accompagner les salariés : les obligations de l'entreprise en matière de compétence
› Faire de l'entretien professionnel un outil de la performance et d'employabilité
› Construire le parcours professionnel : renforcement du Conseil en Evolution Professionnelle
› Tracer compétences et qualifications acquises : le passeport orientation-formation

OBJECTIFS

- Analyser les aspects légaux et conventionnels de la Formation Professionnelle Continue (FPC).
- Définir et mesurer l'impact du système de financement de la formation.
- Gérer la mise en œuvre du Compte Personnel de Formation (CPF) dans une logique de co-investissement.
- Intégrer les différents dispositifs de formation afin d'optimiser l'aspect budgétaire.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation opérationnelle permettant une mise en application concrète de la réglementation de la formation dès le retour en entreprise
- Des apports d'outils pratiques et opérationnels
- Des exercices pour évaluer ses compétences et confronter sa pratique aux dernières évolutions juridiques : quiz, mini cas, analyse de documents

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et collaborateurs des services formation, chargés de mission formation, responsables et assistants RH

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :
les 4 et 5 novembre 2024
les 26 et 27 mai 2025
les 15 et 16 septembre 2025
les 1 et 2 décembre 2025

Paris Montparnasse :
les 9 et 10 décembre 2024
les 13 et 14 mars 2025
les 3 et 4 novembre 2025

Paris Montparnasse ou à distance :
les 30 et 31 janvier 2025

CONSTRUIRE ET PRÉSENTER LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

2 jours

GÉRER AVEC EFFICACITÉ L'ÉLABORATION ET LE SUIVI DU PLAN

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme de cette formation est ajusté en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés

ÉLABORER LA POLITIQUE FORMATION EN LIEN AVEC LA STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE

› Zoom sur les impacts de la dernière réforme, les obligations de l'employeur
Quiz sur les dispositions de la formation professionnelle continue
› Adapter la stratégie de l'entreprise à son contexte socio-économique et juridique
› Traduire les composantes de la stratégie en axes de formation
Atelier : définir les axes de formation en fonction des origines stratégiques
› Présenter la note d'orientation "formation" à la direction
État des lieux des pratiques
Atelier : rédiger une note d'orientation

RECUEILLIR ET ARBITRER LES BESOINS DE FORMATION

› Les différentes typologies de besoins - Distinguer besoin / envie de formation
› Utiliser les méthodologies de recueil des besoins : enquêtes par questionnaires, entretiens individuels, méthode matricielle …
Analyse d'exemples de formulaires de recueil des besoins et partage d'expériences
› Hiérarchiser les besoins recueillis : arbitrages à privilégier, responsabilisation des parties prenantes
Mise en situation : déterminer les priorités en termes de formation

CONSTRUIRE LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES : UNE ARTICULATION ENTRE CADRE JURIDIQUE, POLITIQUE FORMATION ET DISPOSITIFS EXISTANTS.

› Quelles sont les principales conditions de réussite et phases dans l'élaboration du plan ?
Analyse commentée d'exemples de supports de projet de plan et de suivi de plan
› Évolution de la typologie des actions de formation et intégration de l'apprentissage dans le champ de la formation professionnelle
› Sélectionner le mode d'organisation de la formation : interne, inter, intra, e-learning, blended learning …
› Associer les méthodes pédagogiques et supports de formation adaptés
› Exploiter les fondements de la relation entre GPEC et formation
› Conjuguer les dispositifs d'accès à la formation et leur financement
– plan de développement des compétences, contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage
– Compte Personnel d'Activité, Validation des Acquis de l'expérience, Bilan de compétences
– PRO-A, CPF de transition...
› Élaborer des parcours de professionnalisation
Étude de cas : piloter la formation professionnelle - Besoins individuels
› Chiffrer les besoins de formation
Atelier sur le budget type d'une action de formation
› Sélectionner les prestataires dans une démarche qualité
› Élaborer une stratégie d'optimisation du budget de formation
Étude de cas : piloter la formation professionnelle - Besoins collectifs

PRÉSENTER ET METTRE EN FORME LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

› IRP et formation : quelles sont les obligations légales de l'entreprise ?
– consultations du CSE, documents à fournir, négociation triennale
– contenu et présentation du plan de développement des compétences
› Tableaux de bord et indicateurs
Cas pratique : déterminer les indicateurs pertinents à mettre sous contrôle selon les spécificités de l'entreprise
› Organiser la communication autour du plan de développement des compétences
Synthèse et quiz final

OBJECTIFS

- Identifier l'évolution du cadre légal du plan de développement des compétences.
- Définir les différentes étapes d'élaboration du plan.
- Clarifier les besoins en formation et mettre en place un arbitrage efficient.
- Concevoir un plan adapté aux besoins de l'entreprise et à l'évolution de la législation.
- Structurer le plan et le présenter aux Institutions Représentatives du Personnel (IRP).

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Les méthodes, outils et retours d'expériences pour élaborer efficacement son plan de développement des compétences
- La possibilité de travailler directement sur les documents apportés par les participants (plan de formation, documents de présentation au CSE, tableaux de bord de pilotage de la formation)
- Des exercices pratiques à intervalle régulier pour valider les acquis de la formation

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et collaborateurs des services formation, chargés de mission formation, responsables et assistants RH/personnel
Il est recommandé de maîtriser l'environnement juridique de la formation ou d'avoir participé à la formation GERESO "Droit de la formation professionnelle"

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :
les 7 et 8 novembre 2024
les 6 et 7 février 2025
les 5 et 6 juin 2025
les 11 et 12 décembre 2025

Paris Montparnasse :
les 19 et 20 septembre 2024
les 12 et 13 décembre 2024
les 27 et 28 mars 2025
les 2 et 3 octobre 2025
les 20 et 21 novembre 2025

GERESO

BULLETIN D'INSCRIPTION

GERESO SAS - 38 rue de la Teillaie
CS 81826 - 72018 LE MANS Cedex 2
Tél. 02 43 23 09 09 - Fax 02 43 23 77 07
formation@gereso.fr - www.gereso.com

Participant(e)

☐ Mme ☐ M. Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

E-mail .....
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)

Tél. (ligne directe).....

Tél. mobile (pour infos de dernière minute).....

Merci de nous indiquer si nous devons prévoir des mesures à mettre en œuvre pour les personnes nécessitant des aménagements particuliers :

.....

Formation choisie

Titre .....

Référence.....

Dates.....

Lieu.....

Option proposée pour certaines formations : un accès e-ressources pendant un an, à un tarif très avantageux (remise de 40% sur le prix public).
Merci de préciser votre choix :

☐ Formation + Accès e-ressources pendant un an * ☐ Formation seule

Tarif

Indiquez le tarif HT selon l'option choisie .....

Entreprise / Établissement

Raison sociale.....

Adresse .....

Code postal |__|__|__|__|__|__| ..... Ville .....

Téléphone ..... Fax.....

N°d'identification (TVA intracommunautaire) .....

Code APE / NAF ..... N° Siret |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Responsable de l'inscription

☐ Mme ☐ M. Nom .....Prénom.....

Service/Fonction.....

Tél. (ligne directe) .....E-mail.....

Facturation/Règlement

☐ **FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :**

À l'attention de ☐ Mme ☐ M.

Nom.....

Prénom.....

Service/Fonction.....

E-mail .....

Libellé de la facture.....

.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser .....

.....

.....

.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

☐ OUI ☐ NON

Si OUI, numéro : .....

GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

Prise en charge (si parcours certifiant) :

☐ CPF ☐ Entreprise ☐ OPCO

☐ **FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :**

Nom de l'OPCO .....

Numéro de prise en charge .....

Adresse de votre OPCO .....

.....

Code postal |__|__|__|__|__|__| .....

Ville.....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/cgv/

Les informations recueillies sur ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont enregistrées dans un fichier informatisé par GERESO dans la finalité de traitement de votre demande. Conformément à la loi «informatique et libertés», vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en vous adressant à : dpo@gereso.fr

** L'accès aux e-ressources pédagogiques proposé en option en complément de la formation est renouvelable annuellement par tacite reconduction, sauf résiliation notifiée un mois avant la date d'échéance.*